e.Licences	**Fiche signalétique**	Date : 17/09/2026

FORM AGREMENT DE CONSTRUCTION NAVALE

Informations détaillées

Nature	Agrément
Type	Commercial
Catégorie	Licence avec inspection (Catégorie C)
Secteur d’activité	Transport et Logistique
Sous secteur d’activité	Transport par eau
Formes juridique	SARL
Nature de l'Actionnariat	Mixte
Capital imposé (FCFA)	OUI
Délai de délivrance	90
Frais administratif (FCFA)	200000
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	NON APPLICABLE
Périodicité de renouvellement	OUI
Renouvellement soumis à inspection	OUI
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	5 ANS
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	200000
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	NON
Période spécifique de dépôt des dossiers	NON
L’investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d’avis défavorable de sa demande de licence ?	recours administratif

Contact de l'autorité émettrice

Ministère	Ministère des Finances et du Budget
Structure	Direction Générale des Douanes
Autorité émettrice	Direction Générale des Douanes
Situation géographique	Abidjan plateau
Tél.Fixe	0022520215346
Adresse Mail	carena.cons@gmail.com
Site Internet	www.carenaconsba.com

Pièces à fournir

Pénalités

La règlementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	OUI
Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité	50000
Les principaux motifs d'application de la pénalité	

Documents à télécharger

LISTE DE PIECES A FOURNIR	Télécharger